



BULLETIN COMMUNAL

Juin 2023

Mot du MAIRE

Madame, Monsieur, Chers Frohmuhlois,

Avec un printemps pluvieux, nous constatons avec plaisir que la nature renaît.

Bien que depuis près d'un mois sans pluie et des températures élevées depuis plusieurs semaines, la baisse des niveaux des cours d'eau se confirme. Nous devons être particulièrement raisonnables dans l'utilisation de « notre » eau qui devient une problématique récurrente.

Le réchauffement des températures marque le plaisir de se retrouver à nouveau autour d'événements festifs et conviviaux.

Ainsi, dans un contexte toujours aussi anxiogène, marqué par des difficultés de tous genres de beaucoup de nos concitoyens auxquelles nous compatissons, nous avons fait le choix de positiver en réalisant un focus sur les animations de Frohmuhl, qu'elles soient communales, ou à l'initiative des associations que nous remercions. Vous retrouverez le planning dans ce bulletin.

Nous avons encore relevé des incivilités dans le village et tout particulièrement au dépôt des déchets verts qui a pris feu et qui a mobilisé une quinzaine de pompiers et cinq véhicules. Ceci n'est pas tolérable. En conséquence nous serons obligés de fermer ce site et vous devrez déposer ou faire enlever vos déchets par un professionnel. Alors soyez compréhensif et prudent lorsque vous allez sur ce lieu. Préserver votre environnement et votre qualité de vie au quotidien.

Frohmuhl se développe avec l'arrivée de nouveaux habitants et de nouvelles constructions que vous allez voir se réaliser au courant de cette année.

Le logement N°7 rue de principale (l'ancienne mairie) est sur le point de s'achever. Il sera mis en location très rapidement.

Alors, réchauffons-nous ensemble au contact de ces rayons de soleil printaniers et estivaux depuis un mois et profitons ensemble de notre douceur Alsacienne.

Je vous souhaite bonne lecture et une excellente période estivale.

Le Maire,
Didier FOLLENIUS

Prochaines manifestations

Fête de la musique le 21 juin à partir de 19h00 place du village.

Cérémonie du 14 juillet au monument aux morts à 10h30.

Fête des pompiers le 15 et 16 juillet.

Soirée WAEDELE en octobre. La date sera publiée ultérieurement.



Fête de la musique :

Le 21 juin sur la place du village sous chapiteau à partir de 19h00 animation musicale, orchestre Cabaleros, buvette et grillades.

Venez nombreux avec la bonne humeur.



Cérémonie :

Le 14 juillet, le conseil municipal et moi-même, avons le plaisir d'inviter l'ensemble de la population à la traditionnelle cérémonie du 14 juillet, qui aura lieu au monument aux morts à partir de 10h30. La traditionnelle brioche sera remise aux enfants présents. La commune de HINSBOURG se joindra aux festivités comme cela s'est déjà fait.

A cette occasion, le chapiteau sera monté sur la place du Lavoir, mercredi le 5 juillet à partir de 18h00. Tous les bénévoles seront les bienvenus.



Fête des pompiers :

La traditionnelle fête des pompiers sera organisée le samedi 15 juillet et le dimanche 16 juillet sous chapiteau. L'animation sera assurée par l'orchestre « FA SI LA DANSER »

- Samedi 15 juillet : **FEU D'ARTIFICE**, buffet, buvette, grillades et tartes flambées, en soirée.
- Dimanche 16 juillet : Un **sanglier à la broche** sera servi à midi, tartes flambées et pizzas en soirée, buffet, buvette et grillades à midi et en soirée.

Vous êtes cordialement invités à cet évènement convivial pour soutenir nos pompiers qui font un travail remarquable de secours à la population.



Ouverture Auberge du Donnenbach

L'auberge du Donnenbach sera ouverte tous les dimanches de juillet et août de 10h à 19h. Les associations locales se relaient pour vous accueillir tout l'été.

L'association socio-culturelle de Frohmuhl sera de service le 2 juillet et le 13 août.



Propreté du village

La commune organise une journée de nettoyage du village le samedi 24 juin à partir de 8h au foyer communal.

Pour ceux qui peuvent ramener du matériel, débroussailleuse, pelle, balai, etc.... Ils sont les bienvenus.

Vous êtes cordialement invités à y participer.

Vers midi ; grillades et boissons offertes à l'étang (Salades et gâteaux seront les bienvenus).



Déchets verts

Nous avons encore relevé des incivilités concernant le dépôt des déchets verts dans la rue des écoles, qui est exclusivement réservé à cela.

Tous plastiques ou autres déchets ne sont pas acceptés. Sachez que ces endroits sont uniquement tolérés pour les dépôts verts des habitants de notre village. Tout autre dépôt est verbalisable, et pourrait provoquer la fermeture du dépôt (ce qui serait bien dommage).

Alors nous comptons sur vous et votre compréhension, afin que ces consignes soient respectées.



*L'équipe municipale vous souhaite une excellente
période estivale à toutes et à tous*

